



ALSTOM, CONDAMNÉ AUX PRUD'HOMMES

**Notre collègue, licencié pour
faute en 2022, juste avant Noël,
sort la tête haute du tribunal !**



**J'adore les personnes
qui me détestent...**



**Car j'ai probablement
quelque chose qu'ils
n'ont pas !!!**

Honteux ! C'est le seul qualificatif pour définir le comportement d'une minorité de la hiérarchie de production d'Ornans. Soutenue par la direction de l'époque, qui s'est acharnée injustement sur notre collègue. Au point de licencier sans indemnité ce tout jeune père de famille en pleine période de recrutements et de « job dating » !

Méchanceté gratuite, égo démesuré, volonté de faire un « exemple », ou incompétences de ces personnes ? Aucune de ces excuses ne peut être entendue dans une grande entreprise qui se dit soucieuse du bien-être de ses salariés.

Si ces mêmes personnes arrivent à duper les différentes directions, qui leurs donnent une confiance aveugle sur leurs méthodes de management, le tribunal des prud'hommes, lui, ne s'est pas laissé repeindre les lunettes. Le dossier de notre collègue, construit et alimenté avec l'aide de FO, a levé toute équivoque quant au caractère « abusif » et injuste de ce licenciement.

Le tribunal a donné tort à Alstom sur l'intégralité des points de la plaidoirie du salarié et a condamné l'entreprise à lui versé les divers dommages financiers demandés, sans en atténuer aucune somme !

Ce n'est pas cher payé, en comparaison du traumatisme subit et de la situation précaire qu'il a traversé, à cause d'un management sans scrupules envers ses salariés.

Notre ex-collègue remercie toutes les personnes qui l'ont aidé et soutenu, tout au long de cette épreuve. Epreuve qui n'est à souhaité à personne ! Il souhaite passer ce message à tous ses anciens collègues : **« n'ayez pas peur, il y a une justice, défendez-vous »**



HONTE à ce management, à ceux qui ont soutenu et qui soutiennent encore ces méthodes et ces agissements « vicieux » !

Ces personnes, néfastes pour l'image de notre entreprise, trouveront toujours FO face à eux pour défendre les salariés, victimes de leurs attitudes sournoises, égoïstes et injustes.